



HAL
open science

CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES

Denis Apotheloz, Marie-Noëlle Roubaud

► **To cite this version:**

Denis Apotheloz, Marie-Noëlle Roubaud. CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES. Encyclopédie Grammaticale du Français, 2015. hal-01542097

HAL Id: hal-01542097

<https://hal.science/hal-01542097>

Submitted on 19 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer cet article :

Apothéloz (D.) & Roubaud (M.-N.), 2015, « Constructions pseudo-clivées », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>

**CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES
(D. Apothéloz & M.-N. Roubaud, 06/2015)**

1. DÉLIMITATION DU DOMAINE

1.1. Définition et délimitation

1.1.1. Présentation générale

Les pseudo-clivées entrent dans la catégorie générale des constructions à copule de type « A c'est B ». Il est possible de distinguer syntaxiquement les énoncés attributifs ou constructions attributives (1) des pseudo-clivées ou constructions spécifiques (2) :

	SEGMENT GAUCHE	COPULE	SEGMENT DROIT
	A	c'est	B
(1)	ce que je lis	c'est	passionnant
(2)	ce que j'aime	c'est	la glace au chocolat

En (1), le syntagme en Ce Qu- peut être glosé par le pronom *ça* :

(1a) ce que je lis, ça, c'est passionnant

La copule peut apparaître sans le pronom *c'* et le syntagme en Ce Qu- devient alors le sujet de être :

(1b) ce que je lis est passionnant

En (2), le syntagme en Ce Qu- ne peut être glosé par *ça* :

(2a) *ce que j'aime, ça, c'est la glace au chocolat

Dans les énoncés de type (1), B est un attribut de A, et (1) pourrait répondre à une question comme *ce que tu lis, c'est comment ?* En revanche, avec des énoncés de type (2), la relation entre A et B est une relation de spécification, et (2) pourrait répondre à une question du type *ce que tu aimes, c'est quoi ?* L'objet de aimer n'est pas spécifié lexicalement en A (*ce que j'aime*) ; il le sera en B (*la glace au chocolat*). C'est ce que nous aurions dans le cadre des questions (Q) – réponses (R) et que nous n'aurions pas avec des énoncés de type (1) :

(2b) Q : qu'est-ce que tu aimes ? R : (c'est) la glace au chocolat
(1c) Q : qu'est que tu lis ? R : * (c'est) passionnant

Les énoncés de type « A c'est B » dans lesquels B spécifie A sont des énoncés pseudo-clivés. Le procédé est récursif, c'est-à-dire que le segment B peut lui-même contenir une pseudo-clivée, comme le montre l'exemple suivant :

- (3) ce que j'ai expliqué aux enfants c'est que ce qui leur a fait peur c'est qu'il y avait de la lumière (oral, conv.)

Cette récursivité est impossible dans le cas des énoncés attributifs.

Certaines formulations peuvent être ambiguës relativement à la distinction entre construction attributive et construction spécifique. Il en irait ainsi d'un énoncé comme *Ce qu'il a dit c'est des bêtises*, où le segment B peut être interprété soit comme un attribut (répondant à la question *Ce qu'il a dit, c'est comment ?*), soit comme une spécification de A (répondant à la question *Ce qu'il a dit, c'est quoi ?*).

1.1.2. Principales variantes de formulation

Les constructions pseudo-clivées présentent une assez grande diversité dans leurs formulations. On s'intéressera seulement ici au segment gauche et à la copule équative (Halliday, 1985 : 43). En effet, ce sont surtout ces deux éléments qui sont déterminants pour l'analyse syntaxique des pseudo-clivées, notamment pour déterminer si elles constituent une seule unité syntaxique connexe (« clause ») ou au contraire deux unités syntaxiques.

1.1.2.1. Le segment gauche

Soit l'exemple pseudo-clivé suivant :

- (4) Ce qui m'étonne, c'est que les autorités françaises ne prennent aucune mesure pour éviter que cette maladie ne se répande sur notre territoire. (Forum Le Figaro, 2014)

À fonctionnement sémantique et pragmatique équivalent, le segment gauche *ce qui m'étonne* admet toutes sortes de variantes. Le mot « chose » (très productif en français), qui entre dans ce type de constructions spécifiques, sera pris comme exemple. Nous distinguons deux grandes catégories mais nous ne donnerons que quelques exemples possibles dans chacune d'elles :

(i) *Le segment gauche se présente comme une proposition syntaxiquement complète.*

Le mot « chose » annonce, à la façon de ce qui, ce que, un élément qui ne sera identifié et lexicalement désigné que plus tard ; au moyen de c'est, le contenu lexical de « une chose » est développé dans le segment droit (en B) :

- *une chose m'étonne, c'est que...*
- *j'avais une chose, c'est que...*
- *il y a une chose étonnante, c'est que...*
- *il y a quelque chose d'étonnant, c'est que...*

- (5) j'avais une chose c'est que je boudais beaucoup (oral, corpaix)

Le sujet ou l'objet du verbe du segment gauche peut être extrait entre « il y a » et « qui/que » ; le segment gauche est une « proposition présentative », au sens de Lambrecht (1994) :

- *il y a une chose qui m'étonne, c'est que...*
- *il y a quelque chose qui m'étonne, c'est que...*

- (6) il y a une chose qui m'étonne c'est qu'un éditeur n'ait pas pensé à vous (oral, corpaix)

(ii) *Le segment gauche se présente comme une proposition syntaxiquement incomplète.*

Cette proposition syntaxiquement incomplète est distributionnellement apparentée à un SN ; des noms à faible contenu sémantique comme « chose », « truc », etc. y apparaissent fréquemment, accompagnés d'une relative ou d'un adjectif :

- *une chose qui m'étonne, c'est que...*
- *une chose étonnante, c'est que...*
- *ce qui m'étonne...*

- (7) une chose qu'on peut espérer c'est que l'Université soit revalorisée (oral, corpaix)

- (8) la troisième chose c'est de les rassurer (oral, corpaix)

- (9) mais la chose la plus importante c'est que moi j'ai rééquilibré ma vie + que mes enfants + se trouvent tout à fait bien équilibrés malgré la situation de leur papa + et que je m'éclate dans mon travail (oral, enquête métiers)

Le segment gauche peut être réduit à un adjectif nominalisé :

- *l'étonnant, c'est que...*

- (10) Le plus étonnant, c'est qu'on y parvient. (Gide)

Le point commun à toutes ces formulations est qu'elles comportent une expression désignative référentiellement sous-spécifiée. La fonction du segment droit est précisément de spécifier le contenu référentiel de cette expression.

1.1.2.2. La copule équative

La copule équative a le plus souvent la forme *c'est* (ou *c'était, ce sera, ce serait, ça a été*, etc.). Mais dans les pseudo-clivées, le verbe être présente des capacités réduites à choisir ses temps, modes et aspects (Roubaud 2000 : 61). Dans la très grande majorité des exemples, le verbe être est au présent et au singulier, ce qui indique une forte tendance à l'invariabilité.

La copule équative présente quelques variantes :

– D’autres verbes que *être* peuvent former la copule équative, notamment *rester* et *demeurer* :

- (11) LE match de l’année, ça *reste* le derby. (Presse internet, 2014)
- (12) La spécialité, ça *demeure* notre fondue. (Site internet d’un restaurant, 2014)

– Le pronom *c’* peut être absent :

- (13) Mais il [un responsable politique] ne nie pas que la crise est là, dramatique par son intensité. Et que la question maintenant *est* de savoir que faire pour rendre du crédit à une sphère politique encore plus déconsidérée après les régionales. (*Libération*, 25.3.1998)
- (14) J’ai été une lectrice compulsive d’Agatha Christie étant jeune [...], mon préféré *reste* ‘Le Crime de l’Orient-Express’. (Blog, 2013)

Cette absence de *c’* (ou de ses variantes) est un point important. Les pseudo-clivées canoniques sont en effet des constructions prosodiquement « segmentées » ; le fait de ne pas réaliser ce pronom transforme la construction segmentée en une construction prosodiquement « liée », ce qui a des conséquences pour son analyse syntaxique. On notera que l’absence de *c’* n’est possible que quand le segment gauche est du type (ii). Valli (1981) a noté que cette absence peut être liée à un phénomène d’hypercorrection.

1.1.3. Extensions de l’inventaire

D’autres constructions fondées sur la même relation de spécification peuvent être rassemblées sans qu’il y ait un lien morphologique entre A et B, c’est-à-dire sans que la copule apparaisse :

- (15) ce qui m’est arrivé au début j’ai décollé dans du vent un peu trop fort (Blanche-Benveniste, 2010 : 209)
- (16) une chose paraît certaine on ne s’attendait pas à ce qu’une vague déferle avec autant de force (oral, corpaix)

Un signe typographique comme les deux points peut marquer graphiquement ce lien à l’écrit (Blanche-Benveniste 2010) :

- (17) [...] ce que je demande : rincer le gaillard d’avant et le gaillard d’arrière, tricoter un poul, faire bouillir la lessive et acheter des patates au supermarket. (R. Queneau, *Les fleurs bleues*, 1965)
- (18) Une bonne raison de ne pas être enthousiaste : Damas figure toujours sur la liste noire du Département d’État. (Blanche-Benveniste, 2010 : 211)

La pseudo-clivée avec *c’est* n’est pas à mettre sur le même plan que ces organisations par parataxe (ex. (15) à (18)), même si la relation de spécification demeure. Dans ces exemples sans copule, l’interprétation est moins guidée : elle est basée sur des effets sémantiques, pragmatiques et intonatifs. Ces « structures apparentées » (Apothéloz 2012), ces « patterns structuraux » (Pekarek Doehler &

Müller 2009 : 424) ne sont pas à considérer de la même façon sur le plan de l'analyse syntaxique.

1.2. Cadres théoriques

Le terme « pseudo-cleft » est relativement récent (deuxième moitié du XXe siècle) et il est apparu dans le cadre de la linguistique générative et transformationnelle.

1.2.1. Linguistique générative et transformationnelle

Le terme de *cleft sentences* (énoncés clivés) fut introduit très tôt par Jespersen (1909) dans sa grammaire anglaise et repris dans son ouvrage de 1937 (*Analytic Syntax*). Les *cleft sentences* (de l'anglais *to cleave* signifiant *séparer, cliver*) sont des énoncés dans lesquels un élément de la construction verbale a été dissocié du reste de la construction au moyen de *it is* et de *that* :

(A) it is the wife that decides

En 1937, Jespersen utilise le même terme de « cleft sentences » pour décrire d'autres types de structures, comme (B) :

(B) Ce qu'il me faut c'est de l'argent. (Jespersen, 1937, traduction de 1971 : 127)

Le terme de « cleft sentences » recouvre alors aussi bien les énoncés clivés (A) que les énoncés pseudo-clivés (B). Au fur et à mesure de l'intérêt que ces énoncés clivés ont suscité, les Américains les ont différenciés en *IT-clefts* et en *WH-clefts*, le premier élément de la construction servant à l'identification :

(A)	<i>it is linguistics that I like</i>	IT-CLEFT
(B)	<i>what I like is linguistics</i>	WH-CLEFT

La paternité du terme de *pseudo-cleft* revient à Peters et Bach (1968) qui l'introduisent dans un manuscrit dont la version révisée sera publiée en 1971 à Austin (Université du Texas), ces deux auteurs cherchant une explication transformationnelle à l'apparition des *wh-clefts* en anglais contemporain. Higgins, dans sa thèse en 1973, rappelle l'origine et la contemporanéité du terme :

« [...] a construction which is generally known as the *pseudo-cleft construction*. This term is relatively new and seems to have arisen within the transformation-generative tradition, its formation emphasizing the formal and semantic kinship of the construction concerned to that which Jespersen termed the *cleft* construction. The term is by now well established in the literature. » (Higgins 1973: 11).

Sa thèse servira alors de référence à tous ceux qui parleront d'énoncés pseudo-clivés. C'est ainsi qu'en France, à la même époque, Dubois & al. (1973) recensent ce terme dans leur dictionnaire de linguistique, sous l'appellation de « pseudo-clivage », avec la définition suivante :

« En grammaire générative, la transformation de pseudo-clivage déplace en tête de la phrase un syntagme nominal en lui donnant la forme d'une relative avec antécédent générique, tout en constituant une matrice avec c'est. Soit la phrase : *Pierre aime le chocolat*. La transformation de pseudo-clivage la convertit en *Ce que Pierre aime, c'est le chocolat* ou *Celui qui aime le chocolat, c'est Pierre*, selon le syntagme sur lequel porte la transformation. [...] Cette transformation est ainsi appelée parce qu'elle aboutit à une fausse subordination (pseudo-subordination), ou faux clivage, entre deux propositions issues en fait d'une seule phrase de base. » (Dubois & al. 1973)

1.2.2. Grammaires de construction et perspective phraséologique

Legallois & Grea (2006) appellent « énoncés spécificationnels » les énoncés dans lesquels le segment gauche ne comporte pas de verbe (*le piquant de l'affaire, c'est que/de...*), et réservent l'appellation d'« énoncés pseudo-clivés » aux cas où le segment gauche contient un verbe (*ce qui est piquant dans l'affaire, c'est que/de...*). Ces auteurs ont procédé à un relevé exhaustif des énoncés spécificationnels dans tous les numéros du quotidien *Libération* de l'année 1995 (en tout 2540 occurrences), en ne prenant en considération que les formulations dans lesquelles le segment droit est une proposition tensée ou infinitive (excluant donc les cas où ce segment est un SN). Ils ont par ailleurs intégré à leur corpus aussi bien les cas où la copule est précédée du pronom *ce*, que les cas où ce pronom est absent. Il ressort de ces données, et notamment de l'analyse du lexique qui apparaît dans le segment gauche, que les énoncés spécificationnels présentent toutes les caractéristiques d'une « construction », au sens donné à ce terme dans les grammaires « de construction » (Goldberg 1995). La production de ces énoncés mobiliserait ainsi non pas seulement la combinatoire syntaxique, mais également la mémorisation d'un schéma général et productif (une sorte de *Gestalt*), intégrant préférentiellement un certain type de lexique ainsi que des fonctions sémantiques et pragmatiques particulières. Ces auteurs montrent ainsi tout l'intérêt qu'il peut y avoir à aborder ces énoncés dans le perspective de la phraséologie.

1.3. Terminologie

Appellation générale

En anglais, le terme de *pseudo-cleft sentences* a encore du mal à s'imposer. Cela tient notamment au fait que les pseudo-clivées sont souvent désignées, en anglais, par le terme générique de *cleft sentences*, qui recouvre les *IT-clefts* et les *WH-clefts* (ou *pseudo-clefts*), comme en témoignent les intitulés de certains ouvrages et chapitres d'ouvrages récents (par exemple : Hartmann et Tonjes 2013, De Cesare 2014).

Appellations spécifiques

Selon le regard que les auteurs ont porté sur la pseudo-clivée (cf. partie 3), celle-ci a été appelée :

- construction spécificationnelle (Akmajian 1979, Higgins 1973 et 1976, van Peteghem 1991) ;
- construction pseudo-clivée (Blanche-Benveniste 1997, Roubaud 2000).

D'autres distinctions ont été proposées :

- Legallois et Grea (2006) distinguent entre « énoncés spécificationnels » et « énoncés pseudo-clivés » (cf. ci-dessus 1.2.2.).
- Apothéloz (2008, 2012) désigne les deux constructions par le terme de « pseudo-clivée », tout en distinguant les deux structures par les appellations de pseudo-clivées *lato sensu* (*l'intéressant c'est qu'il vienne*) et pseudo-clivées *stricto sensu* (*ce qui est intéressant c'est qu'il vienne*).

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES IMPORTANTES.

Apothéloz, Denis (2012). « Pseudo-clivées et constructions apparentées ». In : Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang, 207-232.

Blanche-Benveniste, Claire (2010). « Les pseudos-clivées et l'effet deux points ». In : Marie-José Béguelin, Matthieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds), *La Parataxe. Tome 2 : Structures, marquages, exploitations discursives*. Berne : Peter Lang, 185-217.

Declerck, Renaat (1988). *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*. Leuven: Leuven University Press.

Geluykens, Ronald (1988). « Five types of clefting in English discourse ». *Linguistics*, 26, 823-841.

Higgins, Roger F. (1976). *The Pseudo-cleft Construction in English*. Bloomington (IN): Indiana University Linguistics Club.

Legallois, Dominique & Grea, Philippe (2006). « L'objectif de cet article est de... Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique ». *Cahiers de praxématique*, 46, 161-186.

Peters, Stanley & Bach, Emmon (1968). *Pseudo-cleft Sentences*. Unpublished ms. Austin: Texas. Unrevised version (1971). In Report to NSF: *On the Theory of Transformational Grammar*, GS-2468, 171-190. Austin: Department of linguistics, University of Texas at Austin.

Prince, Ellen F. (1978). « A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse ». *Language*, 54, 883-906.

Roubaud, Marie-Noëlle (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris : Honoré Champion.

Valli, André (1981) « Note sur les constructions dites ‘pseudo-clivées’ en français ». *Recherches sur le français parlé*, 3, 195-211.

3. ANALYSES DESCRIPTIVES.

3.1. Analyse syntaxique

La principale question que pose l’analyse syntaxique des pseudo-clivées est celle de déterminer si le segment gauche et le segment droit constituent une seule unité syntaxique (clause), ou au contraire appartiennent à des unités syntaxiques différentes. Ce problème a été notamment discuté par Blanche-Benveniste et al. (1990), Roubaud (2000), Blanche-Benveniste (2010), Apothéloz (2012), avec des réponses parfois différentes.

3.1.1. Copule et segment gauche

Cependant, il y a un consensus assez général sur le fait que deux points principaux doivent être pris en considération pour répondre à cette question : la forme de la copule, et celle du segment gauche.

Lorsque la copule ne comporte pas le pronom *c’*, et que l’énoncé est par conséquent lié, rien ne s’oppose à ce que la construction soit analysée comme une seule unité syntaxique. Tel est le cas dans l’exemple suivant :

- (19) Cet été-là, j’avais dix-sept ans et j’étais parfaitement heureuse. Les « autres » étaient mon père et Elsa, sa maîtresse. (F. Sagan, *Bonjour tristesse*, 1954)

On a vu plus haut que les diverses formes que peut prendre le segment gauche se réduisent en fait à deux variantes principales :

(i) ou bien ce segment se présente comme une proposition syntaxiquement complète (type : *une chose m’étonne...*, *il y a une chose qui m’étonne...*, *quelque chose m’étonne...*, etc.) ;

(ii) ou bien il se présente comme une proposition syntaxiquement incomplète, distributionnellement apparentée à un SN (type : *ce qui m’étonne...*, *l’étonnant...*, *une chose qui m’étonne...*, etc.).

Quand le segment gauche est une proposition syntaxiquement complète, la pseudo-clivée ne peut qu’être analysée comme une construction consistant en deux clauses syntaxiques. Dans le second cas, si le segment gauche comporte un verbe susceptible de régir le segment droit, il est possible d’analyser la construction comme une seule unité syntaxique. Telle est la solution que

proposent Blanche-Benveniste & al. (1990), avec la notion de « dispositif ». Voyons ce dont il s'agit.

3.1.2. La notion de dispositif

Soit l'exemple suivant :

(20) L'absence totale de mesure m'étonne.

Selon Blanche-Benveniste et al. (1990 : 55 sqq.), il existe pour un exemple de ce type au moins trois arrangements syntagmatiques différents, appelés « dispositifs » : le dispositif direct, illustré par (20), le dispositif clivé, illustré par (20a) – appelé aussi « dispositif d'extraction » – et le dispositif pseudo-clivé, illustré par (20b).

(20a) C'est l'absence totale de mesure qui m'étonne.

(20b) Ce qui m'étonne, c'est l'absence totale de mesure.

En d'autres termes, la pseudo-clivée (20b) n'est rien d'autre, suivant cette conception, qu'un arrangement syntagmatique particulier des différents constituants de la proposition, ici formée d'un sujet, d'un verbe et d'un complément d'objet. Elle peut donc être analysée comme formant une seule clause, avec *étonne* comme verbe recteur. Des exemples comme (21)-(24) ci-dessous peuvent être, dans cette perspective, analysés de la même manière, avec respectivement *préfère*, *a besoin*, *vais* et *pense* comme verbes recteurs :

(21) Moi, ce que je préfère, c'est travailler dans la rue, avec les bagnoles. (Le Clézio, Désert, 1980)

(22) [...] ce dont Aix a besoin, c'est de démocratie. (Roubaud 2000)

(23) où je vais c'est en Colombie (Roubaud 2000)

(24) [...] ce à quoi je pense, c'est à ce chiot malade que ma mère et moi avons trouvé dans la rue. (D. Tartt, *Le chardonneret*, 2013)

On notera que l'analyse en terme de dispositif revient à considérer qu'une des places d'argument du verbe recteur est doublement instanciée : par une proforme dans le segment gauche, par un SN (ou un SP) à tête lexicale dans le segment droit. La présence d'une marque de rection dans le segment droit (une préposition), sélectionnée par le verbe du segment gauche, est un indice supplémentaire du lien rectionnel que le segment droit entretient avec ce verbe. Cf. dans les exemples ci-dessus : *ce dont on a besoin – avoir besoin de démocratie ; où je vais – aller en Colombie ; à quoi je pense – penser à ce chiot*.

On peut également considérer que la pseudo-clivée doit être analysée comme une seule clause lorsque le verbe du segment gauche est un semi-auxiliaire et que le segment droit donne l'infinitif auxilié, comme dans les exemples (25) et (26).

(25) ce que tu **pourrais** c'est me **téléphoner** ce soir (in : Roubaud 2000 : p. 356)

(26) ce qu'il **faut** c'est **entendre** parler la langue (in : Roubaud 2000 : p. 329)

Un autre cas où le segment droit est lié rectionnellement au verbe du segment gauche est celui où le verbe du segment gauche est de type parenthétique (Urmson 1952) ou recteur faible (Blanche-Benveniste 1989), comme *penser*, *croire* ou *trouver*. Tel est le cas dans les exemples suivants :

- (27) ce que je **pense** c'est si j'en avais le désir je ne le ferais pas maintenant (in : Roubaud 2000 : p. 352)
(28) ce que je **trouve** en gros c'est que plus c'est moderne moins on en parle in : Roubaud 2000 : p. 374)

Cependant ces verbes sont polysémiques et ne sont pas toujours employés parenthétiquement. Par exemple, *penser* est clairement parenthétique dans (27), où il équivaut pratiquement à une modalité épistémique (« *il est probable que* ») ; mais il ne l'est pas dans (24) ci-dessus (*ce à quoi je pense*), où il est un verbe recteur au sens plein du terme.

Le segment droit est également lié rectionnellement au verbe du segment gauche quand il s'agit du verbe *faire* utilisé comme proforme verbale. C'est ce qu'on observe dans l'exemple suivant :

- (29) ce que je pourrais faire c'est de vous retéléphoner (Eva 5.2., répondeur)

Cet emploi de *faire* est analogue à celui qu'on rencontre dans des tours bien connus en français comme *Il ne fait que se plaindre*. Il est intéressant de noter que la séquence <*faire* proforme verbale + infinitif du verbe lexical> est parfois décrite comme un cas de conjugaison analytique (Jouitteau 2012). Selon cette analyse, la pseudo-clivée de l'exemple (29) reviendrait à placer dans deux séquences distinctes les deux constituants du verbe fléchi.

Les tenants de l'analyse en dispositif soulignent que les pseudo-clivées permettent de développer des compléments ou des sujets syntaxiques extrêmement longs, par exemple de rang propositionnel, qu'il serait difficile de formuler dans un dispositif direct (Blanche-Benveniste & al. 1990, Roubaud 2000). Ainsi (31), qui reprend (30) sous la forme du dispositif direct, est extrêmement peu vraisemblable, bien qu'il soit irréprochable sur le plan grammatical :

- (30) Ce qui m'étonne, c'est que les autorités françaises ne prennent aucune mesure pour éviter que cette maladie ne se répande sur notre territoire. (Forum Le Figaro, 2014)
(31) Que les autorités françaises ne prennent aucune mesure pour éviter que cette maladie ne se répande sur notre territoire m'étonne.

Ici, une autre façon d'éviter la lourdeur de (31) serait d'employer une construction impersonnelle (*il m'étonne que...*).

Un type particulièrement fréquent de pseudo-clivée dont certaines occurrences sont difficilement formulables en dispositif direct est le cas où le segment gauche est un superlatif (Roubaud 1997) :

- (32) le plus qu'on était c'était deux (oral, conversation)
(33) le moins qu'on en laisse c'est au moins trente mille tous les mois (oral, conversation)

3.2. Analyse sémantique

Le segment gauche des pseudo-clivées comporte une expression désignative. Plus exactement, soit il constitue en lui-même une telle expression (type : *ce qui m'étonne, l'étonnant, une chose étonnante*), soit il intègre une expression désignative dans une prédication présentative ou existentielle (type : *il y a une chose qui m'étonne*). Or, quand elle n'est pas pronominale, une expression désignative accomplit en principe deux opérations : (a) elle décrit un référent, en d'autres termes elle le catégorise lexicalement ; (b) elle l'identifie et le désigne. Cette distinction est essentielle pour comprendre le fonctionnement sémantique des pseudo-clivées. En effet, leur segment gauche n'accomplit que la première de ces deux opérations : il catégorise le référent, il en donne une description ; mais il n'unifie pas cette description avec un référent. On a vu d'ailleurs que cette catégorisation est toute relative, dans la mesure où on rencontre fréquemment, dans ce segment, des noms comme *chose* ou *truc*, dont le pouvoir de catégorisation est des plus faibles (Kleiber 1987 qualifie *chose* de « nom postiche »). En d'autres termes, le fonctionnement sémiotique du segment gauche est purement intensionnel. Il s'agit donc, pour reprendre les termes de Donnellan (1966), d'une expression référentielle utilisée attributivement. Il faut attendre le segment droit pour que cette intension soit identifiée avec une extension. La copule de la pseudo-clivée a précisément pour fonction de signifier cette identification d'une valeur intensionnelle avec une valeur extensionnelle. Ce point est décisif. Il permet de distinguer les pseudo-clivées de constructions homonymes, mais fondées sur une autre relation entre les deux segments. Pour le montrer, examinons l'exemple (forgé) suivant :

- (34) Celles qui ont été plantées à la pleine lune, ce sont celles qui sont les plus rouges.

Imaginons deux interlocuteurs se trouvant devant des plants de tomates dont ils savent tous deux que certains ont été plantés par une nuit de pleine lune, et lesquels. L'un des interlocuteurs énonce alors (34). Dans cette situation, l'expression *celles qui ont été plantées à la pleine lune* est pleinement référentielle : elle désigne, parmi les plants devant lesquels se trouvent les deux interlocuteurs, ceux qui ont été plantés à la pleine lune. En ce cas, l'énoncé (34) n'a pas pour fonction d'identifier certains plants de tomates. Il ne fait que prédiquer une certaine propriété (être celles qui sont les plus rouges) à propos d'un sous-ensemble de ces plants, sous-ensemble référentiellement déjà identifié par les interlocuteurs. (34) aurait alors aussi bien pu être formulé comme (34a) :

- (34a) Celles qui ont été plantées à la pleine lune sont les plus rouges.

Imaginons maintenant une autre situation : le locuteur a lui-même planté les tomates en question et sait par conséquent lesquelles ont été plantées à la pleine

lune, mais son interlocuteur ne le sait pas, et s'en enquiert (en demandant : *lesquelles ont été plantées à la pleine lune ?*). Dans cette situation, l'énoncé (34) a bien pour but d'identifier référentiellement (ou de donner un moyen permettant d'identifier) le sous-ensemble des plants de tomates qui ont été plantés à la pleine lune. C'est précisément dans cette interprétation, et seulement dans celle-ci, que (34) est une pseudo-clivée.

3.3. Analyse pragmatique

Levinson (1983) répertorie les pseudo-clivées dans sa liste des déclencheurs de présupposition (*présupposition triggers*). Le phénomène concerne le segment gauche de la construction. Ce segment comporte en effet toujours un présupposé d'existence. Ainsi (pour reprendre quelques formulations canoniques), les séquences suivantes

- (35) ce qui m'étonne
 une chose qui m'étonne
 l'étonnant
 il y a une chose qui m'étonne

sont des formulations qui présupposent toutes que « quelque chose m'étonne » ou qu'« il y a quelque chose d'étonnant ». Ce type de présupposé est parfois associé aux questions partielles. D'ailleurs, le segment gauche de la pseudo-clivée peut lui-même prendre la forme d'une telle question. La formulation apparaît alors comme la simulation d'une séquence dialoguée :

- (36) qu'est-ce qui caractérise les Français c'est l'égalitarisme (Poitiers, Barre 4,28)

Par ailleurs, les pseudo-clivées ont été reconnues depuis longtemps comme des constructions qui ont pour effet de marquer le segment gauche comme segment topical ou thématique (Moreau 1970-71, Higgins 1973, Prince 1978, Halliday 1985, Declerck 1988, Hedberg 1988, Geluykens 1988, Rothenberg 1989).

Halliday (1985), qui les nomme « thematic equatives », les caractérise comme suit :

« In a thematic equative, all the elements are organized into two constituents; these two are then linked by a relationship of identity, a kind of 'equal sign', expressed by some form of the verb be. [...] (Halliday 1985: 41)

Its function is to express the Theme–Rheme structure in such a way as to allow for the Theme to consist of any subset of the elements of the clause. This is the explanation for the existence of clauses of this type: they have evolved, in English, as a thematic resource, enabling the message to be structured in whatever way the speaker or writer wants. » (ibid. 43)

Pour illustrer le fait que les pseudo-clivées permettent de répartir ad libitum le matériau linguistique entre thème et rhème, Halliday présente le tableau suivant :

what (the thing) the duke gave to my aunt	was	that teapot
---	-----	-------------

the one who gave my aunt that teapot	was	the duke
the one the duke gave that teapot to	was	my aunt
what the duke did with that teapot	was	give it to my aunt
how my aunt came by that teapot	was	she was given it by the duke
what happened	was	that the duke gave my aunt that teapot
THEME		RHÈME

Thematic equatives (Halliday 1985 : 42)

Ces propriétés présuppositionnelles et thématiques font que les pseudo-clivées sont des constructions extrêmement spécifiques du point de vue informationnel. Il n'est donc pas surprenant qu'elles apparaissent dans des contextes relativement typés ; et, inversement, qu'elles soient rares dans d'autres contextes. Par exemple, on rencontre rarement une pseudo-clivée comme premier énoncé d'un texte, ou comme première intervention dans une conversation. En revanche les pseudo-clivées sont fréquentes en situation de dialogue, notamment dans la réponse à une question (Prince, 1978). Le segment gauche sert alors à reprendre le propos de la question, tandis que le segment droit formule la réponse.

- (37) – **qu'est-ce qui vous plaît** dans le travail
– ben **ce qui me plaît** d'abord c'est que j'ai une très bonne ambiance (Roubaud 2000)

De façon plus générale, les pseudo-clivées sont associées à des contextes discursifs relativement typés. Certains auteurs considèrent qu'elles fonctionnent comme des organisateurs textuels potentiels (Legallois et Grea, 2006).

3.4. Analyse discursive ou textuelle

Apothéloz (2012) a identifié trois programmes discursifs dans lesquels les pseudo-clivées sont particulièrement fréquentes : un programme de type énumératif, et deux variantes de programmes associant une réfutation et une contre-assertion.

3.4.1. Programme énumératif

Une énumération consiste à parcourir une liste de rubriques. Dans un parcours de liste, la pseudo-clivée sert essentiellement à mettre en évidence le nom de la rubrique. C'est le segment gauche qui remplit cette fonction. Le segment droit spécifie le contenu de cette rubrique. La répétition de cette procédure donne lieu à des séquences de pseudo-clivées, comme dans l'extrait suivant :

- (38) Cette reconstruction de la droite exigera trois conditions. La première – essentielle – a déjà été remplie par Jacques Chirac [...] : c'est le refus réitéré de toute alliance avec le Front national. [...] Seconde condition : [...] nous tous devons sortir ensemble du piège posthume de François Mitterrand. [...] La troisième condition, c'est que la droite française ne se trompe pas de cible. (Libération, 25.3.1998)

Dans cet exemple, la phase énumérative proprement dite est précédée par une annonce indiquant la catégorie qui fonde l'énumération (trois conditions). Les

rubriques de cette énumération sont ici purement ordinales. Il apparaît assez clairement dans cette séquence que les différentes formulations du segment gauche sont pratiquement interchangeables.

3.4.2. Programmes exprimant un contraste

Il s'agit de séquences discursives associant une réfutation et une contre-assertion (Roubaud, 2000). Deux cas de figures peuvent se présenter. Soit schématiquement :

		réfutation	contre-assertion
programme I	(a)	<i>X ne m'étonne pas.</i>	Ce qui m'étonne, c'est Y.
	(b)	<i>Ce n'est pas X qui m'étonne,</i>	(ce qui m'étonne) c'est Y.
programme II		<i>Ce qui m'étonne, ce n'est pas X,</i>	(ce qui m'étonne) c'est Y.

Le programme I se déroule en trois temps : énoncé réfutatif, segment gauche de la pseudo-clivée, puis segment droit. L'énoncé réfutatif peut prendre la forme d'une clivée, comme en (b). Le contraste concerne l'énoncé réfutatif et le segment gauche de la pseudo-clivée.

Le programme II se déroule également en plusieurs temps. Mais, contrairement au programme précédent, toute la séquence est ici organisée par l'opération de spécification, donc par la construction pseudo-clivée. Il arrive que le segment droit (i.e. la spécification proprement dite) soit dédoublé en deux séquences ayant le même segment gauche en facteur commun. Soit schématiquement : Ce qui m'étonne, ce n'est pas X, c'est Y.

Voici des illustrations de chacun des ces programmes contrastifs.

Programme I

Type (a) : *X ne m'étonne pas. Ce qui m'étonne, c'est Y*

- (39) **je me rappelle pas + tout ce que je me rappelle de mes grossesses c'est que bon la première grossesse je travaillais** (printemps 24)

Type (b) : *Ce n'est pas X qui m'étonne, ce qui m'étonne c'est Y*

- (40) GG: c'est un peu théâtral **c'est pas ce qui me gêne**
 [50 secondes plus tard, soit 13 interventions de 5 participants]
 GG: c'est justement c'est le thème de la comédie depuis Molière le malade comme ça et **ce qui me gêne franchement c'est le le le séropositif au milieu de ça** c'est-à-dire la vraie euh la référence à la tragédie contemporaine (Ferreira B., 5-6)

Programme II

Type : *Ce qui m'étonne, ce n'est pas X, ce qui m'étonne c'est Y*

- (41) **Le sujet du Corbeau, ce n'est pas ce que tu crois. Pas l'Occupation.** C'est un malentendu, un épouvantable contre-sens que d'en avoir fait le symbole de la guerre.

Le véritable sujet, c'est la délation et le harcèlement avec tout ce qu'ils engendrent, la haine sans visage, la peur sans nom, l'angoisse de l'attente.
(Assouline, La cliente, 141)

Comme on le constate, le principe de ces programmes discursifs est l'inversion de la polarité assertive. Cette inversion s'accompagne d'une substitution d'arguments dans une proposition. La pseudo-clivée est l'instrument syntaxique de cette opération de substitution. Par exemple dans (40) :

la théâtralité	ne me gêne pas
le séropositif, la référence à la tragédie contemporaine	me gênent

et dans (41) :

l'Occupation	n'est pas le sujet du Corbeau
la délation et le harcèlement	sont les (véritables) sujets du Corbeau

3.5. Fonctionnements conversationnels

Certains auteurs se sont intéressés aux pseudo-clivées dans une perspective conversationnelle et interactionnelle (Pekarek Doehler & Müller 2006, Müller 2007, Günthner 2008, Mondada 2011). Leurs travaux ont montré que les pseudo-clivées, en raison notamment de leur structure bipartite, présentent des propriétés projectives qui en font un instrument privilégié dans la gestion des tours de parole et, plus généralement, du cours conversationnel. Ces travaux montrent également que les pseudo-clivées permettent au locuteur de s'engager dans des tours de parole particulièrement longs, pouvant aller jusqu'à des séquences narratives complexes. En ce cas, la délimitation du segment droit, en particulier sa limite terminale, est parfois difficile voire impossible à déterminer. C'est ce que montre l'extrait suivant, emprunté à Müller (2007), où le segment gauche a été mis en gras :

- F [...] **ce qui m'a frappé en revanche l'autre jour** ((aspiration)) c'est que eu:h je vous regarde parce que: c'était une question d'allemand et de suisse allemand\ . ((bruit de langue)) je:: i- on a fait un échange avec euh une classe de: de la: l'Ecole de l'école normale de Lucerne\ (((aspiration))) et puis il s'est trouvé que les élèves s- &
- Q [mhm
- F &c'étaient des: des étudiantes/ ((aspiration)) sont arrivées euh c'était plus ou moins prévu mais enfin ça s'est fait un peu au dernier moment bref sont arrivées dans un dans un: dans un cours où on faisait un des ateliers de traduction et ((aspiration)) les élèves que j'avais étaient en train de de de traduire et en particulier une phrase où il était dit je crois eu:h ((aspiration)) a- . en matière de à propos de vélo:s . ((baisse de voix)) <ah oui à propos de vélos à propos de cyclisme et puis> ((aspiration)) très bravement/ ils traduisaient/ euh et puis dans chaque petit groupe il y avait une une élève de zu- de Lucerne/ ((aspiration)) alors ils ((en chuchotant)) <traduisaient ah was: was fahrrad . was fahrraden betrifft alors ils étaient> ((aspiration)) puis euh l- l'élève eu:h al:- alémanique . disait ah oui ah vous diriez comme ça ((aspiration)) . moi pas/ ah bon tu dirais comment/ ((avec un accent suisse allemand)) <euh à propos vélo>

F [[((éclat de rire généralisé))
 [(XXX) mais . alors . les élèves étaient assez (sou- soufflés) parce qu'ils se disaient
 mais alors . de quoi on parle\ . donc [...]] (in : Müller 2007 : 225-226)

On observe par ailleurs dans cet extrait que la production du segment droit est différée, puisque la copule (*c'est que*) est immédiatement suivie d'une insertion parenthétique (*eu:h je vous regarde parce que: c'était une question d'allemand et de suisse allemand*).

4. ÉTUDES CONTRASTIVES ET TYPOLOGIQUES.

Pour diverses études sur les constructions clivées et pseudo-clivées dans plusieurs groupes linguistiques (langues austronésiennes, zoulou, wolof, japonais, anglais, italien), on consultera Hartmann et Tonjes (2013).

Pour diverses études sur les constructions clivées et pseudo-clivées dans les langues romanes et germaniques, dans une perspective contrastive, voir De Cesare (2014).

Günthner et Hopper (2010) proposent une étude comparative des pseudo-clivées en anglais et en allemand, dans une perspective conversationnelle.

5. LES DONNÉES

Le lecteur trouvera dans Roubaud (2000) ainsi que dans Legallois et Grea (2006) diverses données statistiques concernant en particulier les verbes et les noms apparaissant préférentiellement dans les pseudo-clivées. Ces données ont été établies à partir d'analyses de corpus.

6. BILAN

Questions restant à explorer :

- Facteurs motivant la présence ou l'absence de *c'* de la copule équative des pseudo-clivées.
- Rôle du paramètre sociolinguistique dans la production des pseudo-clivées.
- Place et rôle de la pseudo-clivée dans le discours et dans la conversation.

7. ANNEXES.

7.1. Ouvrages cités

Akmajian, Adrian (1979). *Aspects of the grammar of focus in English*. New-York: Garland.

Apothéloz, Denis (2008). « À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées) ». In : O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François, C. Schnedecker (éds), *Discours*,

diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes. Berne : Peter Lang, 75-92.

Apothéloz, Denis (2012). « Pseudo-clivées et constructions apparentées ». In : Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang, 207-232.

Blanche-Benveniste, Claire (1989). « Constructions verbales ‘en incise’ et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-74.

Blanche-Benveniste, Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap-Paris : Ophrys.

Blanche-Benveniste, Claire (2010). « Les pseudos-clivées et l’effet deux points ». In : Marie-José Béguelin, Matthieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (eds), *La Parataxe. Tome 2 : Structures, marquages, exploitations discursives*. Berne : Peter Lang, 185-217.

Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille, Rouget, Christine, van den Eynde, Karel & Mertens, Piet (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du C.N.R.S.

De Cesare, Anna-Maria (ed.) (2014). *Frequency, Forms and Functions of Cleft Constructions in Romance and Germanic. Contrastive, corpus-based studies*. Berlin-New-York: De Gruyter Mouton.

Declerck, Renaat (1988). *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*. Leuven: Leuven University Press.

Donnellan Keith S. (1966). « Reference and definite descriptions ». *The Philosophical Review* 75, no 3, 281-304.

Dubois, Jean, Giacomo, Mathée, Guespin, Louis, Marcellesi, Christiane, Marcellesi, Jean-Baptiste & Mevel, Jean-Pierre (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.

Geluykens, Ronald (1988). « Five types of clefting in English discourse ». *Linguistics*, 26: 823-841.

Goldberg, Adele E. (1995). *Constructions: A construction grammar approach to argument structure*. Chicago: University of Chicago Press.

Günthner, Suzanne (2008). « Projektorkonstruktionen im Gespräch: Pseudoclefts, die Sache ist-Konstruktionen und Extrapositionen mit es. » *Gesprächsforschung*, 9, 86-114. (<<http://www.gespraechsforschung-ozs.de>>)

Günthner, Suzanne, Hopper, Paul J. (2010). « Zeitlichkeit & sprachliche Strukturen: Pseudoclefts im Englischen und Deutschen ». *Gesprächsforschung*, 11, 1-28. (<<http://www.gespraechsforschung-ozs.de>>)

Hartmann, Katharina & Tonjes, Veenstra (eds) (2013). *Cleft Structures*. Amsterdam: John Benjamins.

Halliday, Michael A.K. (1985). *An introduction to functional grammar*. Londres: Edward Arnold.

Hedberg, Nancy A. (1988). « The Discourse Functions of Cleft Sentences in Spoken English ». In: *Paper from the 1988 LSA Meeting*, New-Orléans.

Higgins, Roger F. (1973). *The pseudo-cleft construction in English*. M.I.T., dissertation.

Higgins, Roger F. (1976). *The Pseudo-cleft Construction in English*. Bloomington (IN): Indiana University Linguistics Club.

Jespersen, Otto (1909, éd. de 1949). *A Modern English Grammar on Historical Principles*, completed and published by Niels Haislund, Part VII: Syntax. Copenhagen: Ed. Ejnar Munksgaard.

Jespersen, Otto (1937). *Analytic Syntax*. Chicago: The University of Chicago Press. – Réédition : New York: Holt, Rinehart and Winston, 1969. Traduction française : *La syntaxe analytique*. Paris: Minuit, 1971.

Jouitteau, Mélanie (2012). « Verb doubling in Breton and Gungbe: obligatory exponence at the sentence level ». In: E.O. Aboh, N. Smith, A. Zribi-Hertz (eds), *The morphosyntax of reiteration in Creole and Non-Creole languages*. Amsterdam: J. Benjamins, 135-174.

Kleiber, Georges (1987). « Mais à quoi sert donc le mot chose ? » *Langue française*, 73, 109-128.

Lambrech, Knud (1994). *Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of discourse référents*. Cambridge : Cambridge University Press.

Legallois, Dominique & Grea, Philippe (2006). « L'objectif de cet article est de... Construction spécifique et grammaire phraséologique ». *Cahiers de praxématique*, 46, 161-186.

Levinson, Stephen C. (1983). *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Moreau, Marie-Louise (1970-1971). *Grammaire Transformationnelle du français. Trois aspects de la syntaxe de C'EST*. Thèse de doctorat de linguistique française, Université de Liège, dactylographiée.

Mondada, Lorenza (2011). « Projections, organisation syntaxique, séquentielle et multimodale : le tour comme construction émergente dans l'interaction ». In : G. Corminboeuf, M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Müller Gabriele M. (2007). « La construction pseudo-clivée dans l'organisation d'activités complexes : questions de portée ». *Cahiers de praxématique*, 48, 213-238.

Pekarek Doehler Simona, Müller Gabriele M. (2006). « Zur Rolle von Linksherausstellungen bei der interaktiven Konstruktion von Auflistungen : Linksversetzungen und Pseudo-Clefts im gesprochenen Französisch ». In : A. Deppermann, R. Fiebler, T. Spanz-Fogasy (Hrsg.), *Grammatik und Interaktion*. Verlag für Gesprächsforschung, 245-277.
<<http://www.verlag-gespraechsforschung.de/2006/pdf/grammatik.pdf>>

Peters, Stanley & Bach, Emmon. (1968). *Pseudo-cleft Sentences*. Unpublished ms. Austin: Texas. Unrevised version (1971). In *Report to NSF: On the Theory of Transformational Grammar*, GS-2468, 171-190. Austin: Department of linguistics, University of Texas at Austin.

Prince, Ellen F (1978). « A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse ». *Language*, 54, 883-906.

Rothenberg, Mira (1989). « Quelques moyens syntaxiques de rhématisation et de thématisation en français ». *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 84-1, 143-161.

Roubaud, Marie-Noëlle (1997). « Les énoncés pseudo-clivés en 'le plus / le moins' ». *Journal of French Language Studies*, 7, 181-193.

Roubaud, Marie-Noëlle (1998). « Constructions en *c'est* : les pseudo-clivées ». *Cahiers de grammaire*, 23, 81-94.

Roubaud, Marie-Noëlle (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris : Honoré Champion.

Urmson, James O. (1952). *Paranetical verbs*. *Mind*, 61, 480-496.

Valli, André (1981). « Note sur les constructions dites « pseudo-clivées » en français ». *Recherches sur le français parlé*, 3, 195-211.

Van Peteghem, Marleen (1991). *Les phrases copulatives dans les langues romanes*. Wilhelmsfeld : Egert.